

L'INFO À ERNO

Au fil de l'eau



Bulletin municipal d'Ernolsheim-Bruche - Numéro 8 - Avril 2022

INTER'ACTIONS

Nos dossiers prioritaires

ZOOM SUR...

Arno Muller

LA VIE

des associations

CULTURE

La chaise pliante

ACTUALITÉS

Vie pratique et agenda

SOMMAIRE

2 ÉDITO

3 INTER'ACTIONS,
nos dossiers prioritaires

12 ZOOM SUR...
Arno Muller

13 LA VIE
des associations

18 CULTURE
La chaise pliante

19 ACTUALITÉS
Vie pratique et agenda

ÉDITO

Chères habitantes, chers habitants,

Je tiens, avant tout autre propos, à apporter au nom de toute la commune, notre soutien à l'Ukraine face aux attaques de la Russie. Nous savons également combien la situation peut-être difficile pour les Russes qui ne soutiennent pas l'action de leur dirigeant.

Une collecte pour le peuple ukrainien a été organisée. Un grand nombre d'entre vous a participé à cet élan de solidarité pour le peuple ukrainien. Et je tiens à remercier toutes les personnes qui y ont pris part. Certains d'entre vous se sont aussi manifestés pour accueillir des réfugiés : nous tenons une liste en mairie pour le cas où nous serions sollicités. Je pense aussi que certains d'entre vous se sont inscrits sur le site du gouvernement. Un grand merci à tous. Ce n'est pas une décision facile à prendre, car ce ne sera certainement pas un accueil de quelques jours. Il faut en être conscient, cet hébergement solidaire risque fort de durer. Merci à vous.

Nous arrivons maintenant en période budgétaire. Cette année nous avons concentré nos efforts sur le budget de fonctionnement avec la mise en conformité des bâtiments et la réactualisation de l'ensemble des contrats maintenance. Est-ce un bien ? Est-ce une erreur ? Chacun aura son opinion mais c'était mon choix. Coté investissement, la Covid nous a beaucoup pénalisés. Vous pourriez dire qu'elle a bon dos, mais réellement, cela nous a empêché de faire les réunions de préparation ou les études que nous avions envisagées. Elles devraient enfin pouvoir être réalisées cette année. Plusieurs petits sujets nous ont aussi pris beaucoup d'énergie : 3 rue de soleil, différents sujets d'urbanisme, conflits de voisinage divers et variés, incivilités, etc. Pendant que nous sommes sollicités sur ces sujets, nous ne pouvons pas avancer comme nous le souhaiterions sur les projets structurants pour la commune.

Il y a quelques mois, je vous faisais part de mes inquiétudes relatives à la charpente de l'église. Nous sommes maintenant pleinement rassurés : l'édifice ne sera pas fermé au public. Nous allons pouvoir commencer, de manière sereine, les travaux sur la charpente, qui nécessite des réparations, ainsi que sur le clocher.

Nous pourrons ensuite planifier et engager la suite des travaux : clé de voûte des fenêtres à redresser et rejoindre, vitraux, divers travaux électriques, réaménagement de l'entrée, réhabilitation de la porte latérale, etc. L'ensemble de ces travaux sera traité conjointement avec le conseil de fabrique.

La circulation est aussi très importante sur le village. Avec l'ensemble des communes voisines et du secteur, nous sommes en discussion avec la CEA (Collectivité Européenne d'Alsace) pour obtenir un arrêté d'interdiction totale de la circulation des véhicules de plus de 3,5 tonnes, à l'exception des locaux et des livraisons dans le secteur. J'ai bon espoir que l'on arrive à mettre en place cet arrêté. Nous pourrons ensuite traiter les autres sujets relatifs à la circulation dans le village.

Concernant la Covid, enfin nous retrouvons une vie normale. Certaines courbes s'inversent, et c'est très encourageant. Continuons tous ensemble à lutter contre ce virus, notamment par la vaccination pour ceux qui le souhaitent et les gestes barrière. La fin de certaines restrictions sanitaires nous permet désormais d'envisager des rassemblements avec un nombre de personnes plus important. Nous serons donc très heureux d'accueillir dans notre mairie les nombreux couples qui peuvent enfin organiser leur mariage avec leurs familles et leurs amis. Nous entrevoyons enfin cette fin du tunnel que nous espérions tant ! Je vous espère en bonne santé et je vous souhaite de profiter pleinement de ces nouvelles libertés retrouvées après ces longs mois de contraintes. Je suis heureux d'entrevoir avec vous la possibilité d'organiser à nouveau des moments de partage et de joie au sein de notre commune !

Chères habitantes, chers habitants, encore merci de votre participation pour la collecte pour l'Ukraine.



ÉRIC FRANCHET,
votre Maire

POINT SUR LES ACTIONS DE PRÉVENTION des coulées d'eaux boueuses

Les coulées d'eaux boueuses figurent parmi nos préoccupations principales, et nous mettons tout en œuvre afin d'éviter que les événements survenus l'été dernier ne se reproduisent.

Nous avons, avec l'aide du Syndicat des Eaux et de l'Assainissement Alsace-Moselle et la Chambre de l'Agriculture, rencontré nos agriculteurs afin qu'ils mettent en place un assolement concerté, l'objectif étant d'arrêter la culture du maïs dans les zones sensibles. Une convention a été mise en place avec eux afin de préparer de futures bandes enherbées en limite des habitations, ce qui devrait avoir pour effet de mieux infiltrer les eaux de pluie en amont, d'intercepter la boue et de lutter contre l'érosion des sols. Un grand merci à tous les acteurs d'avoir répondu présent et de nous aider dans notre démarche.

En parallèle, la Communauté de Communes de la Région de Molsheim-Mutzig va procéder à des relevés topographiques qui permettront de réaliser la modélisation de notre réseau d'assainissement. Ce calcul permettra par la suite de définir les actions à mener pour empêcher la saturation de ce dernier (bassin d'infiltration, bassin de rétention, fossés à redent voire un renforcement du réseau).



Enfin, nous avons également procédé à une inspection télévisée du réseau d'évacuation des eaux pluviales, ce qui a permis de mettre en évidence des dépôts dans certains tronçons (50 % pour certains) ayant pour conséquence de freiner le bon écoulement des eaux. Depuis, ils ont été curés et une seconde inspection vidéo nous montre une nette amélioration (voir photos avant-après).



Bien entendu, nous restons vigilants quant aux actions à mener.

SOUTIEN à l'Ukraine



Le 24 février dernier, la guerre a à nouveau fait irruption sur notre continent, après plusieurs décennies de stabilité. La rapidité avec laquelle la situation a basculé nous a tous bouleversés : les jeunes pour qui un conflit n'était même pas envisageable tellement la paix était une évidence, tout comme les aînés ayant encore en mémoire les heures sombres de notre histoire.

En réaction face à l'offensive russe, la municipalité a mis en place une collecte de produits de première nécessité destinée à soutenir les Ukrainiens. Du matériel de survie (matériel médical, bandages et pansements, couvertures, sacs de couchage...), des produits d'hygiène et des denrées à destination des jeunes enfants ont ainsi été apportés en nombre par les habitants, mais aussi par les salariés de l'entreprise Mars qui s'est jointe à cette opération.

C'est en partenariat avec l'Association des Maires de France et la Protection Civile que trois palettes de produits de première nécessité ont été acheminées en Ukraine. L'opération a été menée en collaboration avec la commune de Duttlenheim, afin de mutualiser les moyens de transport. Nous remercions toutes les personnes qui ont contribué à ce geste de solidarité.

À l'heure où nous écrivons ces lignes, l'avenir de millions d'Ukrainiens est encore incertain. Si vous êtes prêts à accueillir des réfugiés, vous pouvez en informer la mairie qui recense les offres d'hébergement en collaboration avec la préfecture.

Vous pouvez également vous inscrire sur la plateforme gouvernementale « Je m'engage pour l'Ukraine » :

<https://parrainage.refugies.info/>

POLLUTION DE L'AIR : l'étude initiale, avant ouverture du GCO

Le bon air de la campagne! Combien d'entre nous ont fui les miasmes de Babylone vers Ernolsheim, en se disant qu'ils échapperaient peut-être ainsi aux crises d'asthme, maladies cardiaques et AVC? Les temps ont changé. Ce qu'on a gagné en emplois et en équipements depuis la création de la zone industrielle dans les années 1980, on le paie en trafic et en particules fines.

Le cabinet BioMonitor, à la demande de l'association DQV (Duppigheim) et des communes de Kolbsheim, Duppigheim, Duttlenheim et Ernolsheim, a mené une campagne de mesures à partir de 8 stations provisoires, dont 2 dans notre village: rue des Acacias et rue des Alouettes. Ces mesures ont eu lieu du 20 octobre au 4 novembre 2021, avant la mise en service du GCO. Une deuxième série de mesures est prévue pour cet automne, qui devrait nous permettre d'évaluer l'impact de l'autoroute sur la qualité de notre air ambiant.

Ce type d'opération cherche à évaluer la concentration en NO₂ tout d'abord, le dioxyde d'azote tant redouté par les asthmatiques, mais aussi celle des particules fines (PM) de différents diamètres: une poussière extrêmement fine, issue de combustions incomplètes, pouvant rester en suspension plusieurs jours quand le temps est calme et sec. Pour juger la concentration de ces gaz ou particules, le cabinet a pris pour références la valeur limite fixée par l'Union européenne en 2008, et celle de l'OMS mise à jour en 2021, qui est plus sévère.

Chaque station est équipée, en plus des micro-capteurs, d'un thermomètre, d'un baromètre et d'un anémomètre, afin de pouvoir interpréter objectivement les résultats des mesures. En effet, la météo influe considérablement sur la qualité de l'air. Sur la période de deux semaines enregistrée, trois types de temps se sont succédé. Un temps agité pour commencer, qui a dispersé les concentrations de polluants; puis la masse d'air s'est stabilisée, occasionnant des concentrations plus importantes de NO₂ et de PM; et pour finir, un temps agité et pluvieux qui a de nouveau fait baisser ces accumulations.

Que retenir de ce diagnostic initial? Les mesures moyennes sont certes en-deçà de la valeur limite européenne. Elles restent malgré tout supérieures à celle de l'OMS, qui fixe la limite «au-dessous de laquelle, selon l'institution, il n'y a pas d'effets sur la santé». Les relevés font état de deux pics journaliers, et d'un maintien assez haut des valeurs durant la nuit. Bien inspirés, les analystes ont pris pour étalon, dans leurs graphiques, le niveau de pollution de la station ATMO Grand Est du boulevard Clémenceau, en pleine ville.



Aussi étonnant que cela puisse paraître, les mesures ne sont pas très éloignées les unes des autres. Maigre consolation: des huit stations de mesure, les deux situées à Ernolsheim ont enregistré les concentrations les plus faibles, tant pour le NO₂ que pour les PM. En matière de pollution de l'air, la palme revient à la station placée dans la zone d'activité de Duppigheim, sans trop de surprise, ainsi qu'au collège Copernic de Duttlenheim, ce qui est plus inquiétant.

Voilà donc où nous en étions en novembre dernier. Après deux ans d'urgence sanitaire et de port du masque, nous attendons évidemment tous avec impatience les résultats des mesures de cet automne, puisque la santé est une priorité.

L'ADMINISTRATION COMMUNALE se modernise !

Afin de servir au mieux les habitants et usagers du service public, l'équipe administrative de la commune est toujours à la recherche de nouvelles solutions pour améliorer son offre de services. C'est dans cette optique que deux opérations de modernisation ont été lancées en ce début d'année.

Mise en place d'un nouvel outil de gestion du cimetière

Il s'agit d'un site internet à partir duquel vous pourrez accéder à divers services relatifs au cimetière : consulter les horaires d'ouverture, les affichages municipaux, les tarifs des concessions, le règlement, mais également rechercher un défunt.

Il permet d'apporter une réponse immédiate aux familles ou aux professionnels du secteur, en proposant par exemple de retrouver la sépulture d'un aïeul directement depuis chez soi et d'imprimer ensuite le plan du cimetière.

Vous souhaitez en savoir plus ? Rendez-vous sur : <https://cimetiere.gescime.com/ernolsheim-bruche-cimetiere-67120>

Numérisation des documents d'état civil

L'état civil désigne le service public chargé d'enregistrer les événements jalonnant la vie d'une personne : naissance, mariage et décès sont ainsi répertoriés via un écrit administratif.

C'est un décret de 1792 qui confie aux maires la responsabilité de « constater l'état civil des citoyens », jusqu'alors endossée par les curés. Depuis cette date, à Ernolsheim-Bruche, ce sont pas moins de 7390 actes de naissance, de reconnaissance, de décès et de mariage qui ont été consignés dans les registres communaux.

Afin de préserver les précieux documents, le secrétariat de la mairie a pris l'initiative de les numériser. Cette opération devrait également faciliter leur consultation quotidienne pour notre équipe administrative, en vue de répondre aux demandes en cas de démarches officielles (mariages, divorces, successions, etc.) ou encore de recherches généalogiques.



C'est l'entreprise Hoerdtoise Numerize qui est intervenue pendant 2 jours pour « photographier » tous les actes d'état civil consignés en mairie. Un traitement des données sera ensuite réalisé par la société, en vue d'améliorer la lisibilité des documents via, par exemple, une correction des flous ou une accentuation des contrastes.

Et depuis le 1^{er} janvier 2022, tous les actes d'état civil sont désormais saisis informatiquement à Ernolsheim.



ÉTAT CIVIL

Avec le nouveau « Règlement Général sur la Protection des Données », nous ne pouvons plus publier d'informations relatives à l'état civil sans l'accord des personnes concernées. Voici donc quelques événements survenus en 2021 pour lesquels nous n'avons réceptionné l'autorisation de publication que récemment :

Naissances

Philippe STOFFEL - 01/11/2021

de Xavier STOFFEL et de Carole WALTER

Noah LOPES CARDENAS - 27/12/2021

de Dominique LOPES et de Claudia CARDENAS RODRIGUEZ

Décès

Richard LAMOTTE - 9 mai 2021

NOS AÎNÉS bien gâtés !



Le samedi 15 janvier, les membres du conseil municipal d'Ernolsheim, aidés par les membres du CCAS et des habitants bénévoles, étaient sur le pont pour livrer les repas commandés par les aînés et les paniers gourmands.

En effet, en raison des conditions sanitaires, le traditionnel repas organisé pour les aînés du village avait dû être annulé. Mais pour apporter un peu de bonheur malgré tout, la commune a décidé de mettre en place un système de livraison. En partenariat avec le traiteur Saveurs & Délices d'Entzheim, c'est un véritable menu de fête auquel les personnes inscrites ont eu droit : entre le saumon, le foie gras, les escargots ou encore le médaillon de veau, les papilles étaient prêtes pour passer un savoureux moment. Et le challenge était loin d'être évident, puisque ce sont pas moins de 112 repas qui devaient être livrés au cours de la matinée. Mais pour les personnes ne souhaitant pas profiter

de ce repas, la municipalité et la 1^{ère} adjointe au Maire Solène Hoehn avaient préparé, comme l'année dernière, près de 160 paniers gourmands composés de différents produits du terroir. Une initiative et une attention unanimement saluées et appréciées par l'ensemble des bénéficiaires, qui ont accueilli les livreurs communaux avec le sourire et beaucoup de gratitude. Petite précision : l'âge requis pour pouvoir bénéficier soit du panier gourmand, soit du repas, a été fixé à 75 ans (contre 70 les années précédentes). Bien évidemment, les personnes âgées de moins de 75 ans mais qui en bénéficiaient déjà, continueront à être récipiendaires dans les prochaines années.

GESTION DES ESPACES VERTS : prairies fleuries et éco-pâturage

En 2021, la commune a supprimé l'utilisation des produits phytosanitaires dans le but de limiter la pollution des sols, de préserver la biodiversité et d'améliorer la qualité de vie des habitants et des employés communaux exposés directement aux produits. La gestion des espaces verts dans une démarche plus respectueuse de l'environnement nous a permis de décrocher 3 libellules dans le cadre du challenge « Commune Nature ».

Cette année, nous poursuivons nos efforts en faveur de la biodiversité en créant des « prairies fleuries » et en mettant en place de l'éco-pâturage dans la plaine verte.

Les bandes fleuries, des refuges pour la biodiversité

Trois zones ont étéensemencées avec des fleurs et graminées d'origine locale : une zone le long des couloirs de course, une zone à proximité des écoles et une zone autour du carrefour giratoire. Les mélanges de semences choisis permettront aux insectes auxiliaires, aux pollinisateurs et aux petits mammifères de trouver abri, nourriture et lieu de reproduction.

L'accent est mis sur les plantes sauvages : ne vous attendez donc pas à voir germer des espèces très esthétiques et colorées. En effet, la plupart des fleurs d'intérêt horticole sont sans intérêt écologique, car elles consacrent toute leur énergie à produire de grandes étamines et corolles, et ne produisent plus de nectar utile aux insectes. Nous avons donc retenu des mélanges de fleurs que l'on observe habituellement dans nos prairies : achillées, campanules, centaurées, pâquerettes et autres coquelicots, etc. qui ne seront fauchées que tardivement. Si les plantes se plaisent dans le terrain choisi, elles devraient ensuite se ressemer naturellement pendant près de 10 ans.

L'éco-pâturage

L'éco-pâturage consiste à installer des animaux sur des espaces verts en vue de les entretenir de façon naturelle, dans une démarche « zéro bruit / zéro carbone ». Cette méthode artisanale permet d'assurer le renouvellement de la végétation avec une « tonte » lente et de fertiliser les sols. Le recours à cette pratique permettra en outre de réduire le temps d'entretien des agents communaux qui ont vu leur charge de travail augmenter avec la suppression de l'usage des produits phytosanitaires.

C'est l'association Ernolsheimoise « Refuge de l'Arche de Noé », qui vient au secours d'animaux de ferme et d'élevage, qui installera des bêtes sur la partie Est de la Plaine verte, située derrière la salle omnisports. N'hésitez pas à leur rendre visite !

Attention ! Pour leur bien-être, nous vous demandons de ne pas nourrir les animaux. Une clôture électrifiée sera installée, nous vous invitons à être vigilants avec vos enfants.



LE POINT sur les travaux

Des garde-corps complémentaires ont été installés sur les pontons de la plaine verte, en partie par la société À l'Ere du Bois, et en partie par le service technique communal.

Des travaux de réfection de l'avenue de la concorde, entre l'entrée des entreprises Mars et Lohr, ont été réalisés par Vinci dans le cadre des travaux annexes liés au chantier du GCO.



DES ARBRES FRUITIERS plantés à l'école

Comme nous l'avons évoqué dans le dernier numéro Au fil de l'eau n°7, les classes de maternelle de mesdames Hummel et Polette avaient remporté l'automne dernier le 1^{er} et le 2^{ème} prix du concours « l'arbres à palabres » organisé par la Maison de la Nature d'Oberhaslach.

Pour l'occasion, monsieur Rodriguez, son président, s'est rendu jeudi 17 mars auprès des enfants et de leurs maîtresses pour leur remettre leurs prix, à savoir deux arbres fruitiers : un pommier et un cerisier. La classe de madame Hummel a pu planter le cerisier et celle de madame Polette, le pommier. Nos agents communaux ayant, au préalable, pris le soin de préparer le trou pour les accueillir.

Entre les enfants chargés de remplir le trou avec la terre et ceux chargés d'arroser l'arbre, les missions étaient bien définies et tous y sont allés de très bon cœur. Un petit moment très ludique donc durant lequel ils ont même eu droit à une petite leçon de la part d'Yves, notre agent

communal présent. Il s'est en effet pris au jeu afin d'expliquer aux enfants comment bien planter un arbre et bien le faire pousser.

Une très belle initiative de la part de la Maison de la Nature qui, un peu partout dans la région, lance des opérations pour sensibiliser les jeunes, et les moins jeunes, à l'impérieuse nécessité de renouer le contact avec la nature et les arbres en particulier. Rendez-vous est déjà pris d'ici quelques années pour la première cueillette de fruits. Espérons que les enfants sauront se souvenir d'ici-là, avoir contribué à la plantation de ces deux arbres avant de profiter de leurs récoltes.

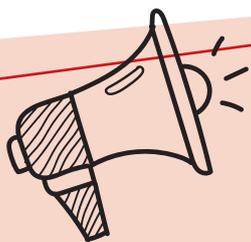


GRAND CONTOURNEMENT OUEST

Suite à la mise en service du GCO, vous êtes nombreux à nous solliciter car le mur anti-bruit n'est pas satisfaisant pour faire face aux nuisances générées par le trafic routier. Il n'est malheureusement plus possible de modifier les infrastructures en place.

Cependant, le maire a obtenu de Socos un regarnissage de la haie qui avait été plantée à l'est du ban communal en vue de créer un « écran végétal » entre les habitations et l'autoroute. En effet, une partie des plants avait rapidement péri suite à la première plantation. L'entretien de cette haie incombera désormais à la commune, qui privilégiera une gestion écologique. Ainsi, les interventions seront suspendues au printemps et en été, période de reproduction des oiseaux (arrêté du 24 avril 2015 relatif aux règles

de bonnes conditions agricoles et environnementales). Certains éléments de la haie, importants pour la biodiversité, pourront également être conservés : arbres à cavité, arbres morts, lierres et clématites, zones enherbées au pied de la haie... Cela donnera à la haie un aspect plus sauvage tranchant avec l'autoroute en arrière-plan, qui sera une maigre compensation environnementale pour la petite faune locale.



GCO : ENQUÊTE PUBLIQUE COMPLÉMENTAIRE



En juillet 2021, le Tribunal administratif avait jugé insuffisants le dossier de mesures compensatoires de Vinci et les arrêtés pris par le Préfet en 2018 pour lancer les travaux.

Saisie par l'État en novembre dernier, la cour administrative d'appel de Nancy avait pourtant autorisé la mise en service de l'autoroute. Rien de changé sur le fond, cependant : l'exploitant et la Préfecture ont bien dû revoir leur copie, pour espérer obtenir le blanc-seing de l'Autorité environnementale et celui d'une nouvelle commission d'enquête publique.

L'enquête aura lieu du 1^{er} au 16 avril 2022. Les documents (dossier d'enquête publique + étude d'impact destinée à l'Autorité environnementale) sont consultables en format papier en mairie d'Ernolsheim, ou en ligne à l'adresse suivante : <https://www.bas-rhin.gouv.fr/Publications/Consultation-du-public/ACOS>

Vous pourrez envoyer vos remarques ou propositions :

- **par voie postale**, à l'attention de la présidente de la commission d'enquête en mentionnant comme objet « Enquête publique complémentaire du COS », à la mairie de GRIESHEIM-sur-SOUFFEL, 1 rue de la Mairie, 67370 GRIESHEIM-sur-SOUFFEL ;
- **par mail à l'adresse dédiée** : pref-acos-arcos@bas-rhin.gouv.fr en mentionnant comme objet « Enquête publique complémentaire du COS ».

- **ou directement lors d'une permanence de la commission d'enquête.** Il y en aura une à Kolbsheim, pour ne mentionner que la plus proche, le samedi 9 avril entre 9h et 12h.

L'annonce officielle des dates de l'enquête a été faite très tardivement. Juristes et naturalistes vont bénéficier d'à peine deux semaines pour examiner plusieurs centaines de pages. Mais il s'agit d'une consultation ouverte à tous, pas seulement aux experts en environnement. **C'est l'occasion pour vous d'exprimer par une voie officielle vos observations ou vos inquiétudes de riverains, sans avoir peur du hors-sujet.** Jointés au téléphone, les services de la Préfecture nous ont dit qu'il serait tenu compte, par exemple, d'éventuelles remarques sur le bruit si celles-ci étaient nombreuses.



PRÉSENTATION DU SYNDICAT MIXTE du Bassin Bruche Mossig

En 2018, la gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations (GEMAPI) est devenue une compétence obligatoire des intercommunalités. Toutefois, ces missions nécessitent de s'affranchir des limites administratives et de travailler à l'échelle naturelle du bassin versant.

C'est dans cette optique que notre ComCom (Région de Molsheim-Mutzig) s'est associée avec d'autres communautés de communes pour créer, en juillet 2019, le Syndicat mixte du Bassin Bruche Mossig. Son territoire, le bassin versant de la Bruche, s'étend sur plus de 700 km², du Climont jusqu'aux rives de l'Ill à Strasbourg.

Ses missions ? L'aménagement du bassin versant et la protection des milieux aquatiques.

Concrètement, le syndicat mène des études et des travaux pour :

- Réduire les conséquences dommageables des inondations avec un programme d'actions de prévention des inondations (PAPI) ;
- Rétablir le fonctionnement naturel des rivières et améliorer leur qualité écologique ;
- Rétablir la continuité écologique, c'est-à-dire permettre aux poissons et aux sédiments de transiter librement dans les cours d'eau en supprimant les obstacles ;
- Protéger les zones humides existantes et restaurer les zones humides dégradées.

Le syndicat a également une mission de sensibilisation des élus et des citoyens afin de mieux comprendre les rivières, leurs variations et la biodiversité qu'elles abritent.

Les trois membres du syndicat sont la Communauté de communes de la Région de Molsheim-Mutzig, l'Eurométropole de Strasbourg et le SDEA.



Le SDEA représente les intercommunalités qui ont transféré la compétence GEMAPI avant 2019 : la Communauté de communes de la Vallée de la Bruche, la Communauté de communes Mossig et Vignoble, la Communauté de communes des Portes de Rosheim et la Communauté de communes de la Région de Saverne.

Chaque structure membre est représentée à un tiers dans le comité syndical composé de 21 élus et présidé par M. Jean-Luc SCHICKELE, maire de Mutzig. Le siège du syndicat est établi à Molsheim.

Les actions et le fonctionnement du syndicat sont financés par ses membres, également à hauteur d'un tiers par structure. Le syndicat bénéficie d'aides financières de la part de l'Agence de l'Eau Rhin Meuse, de l'État et de la Région Grand Est.

Pour en savoir plus, rendez-vous sur le site Internet (www.bassinversant-bruchemossig.fr) et la page Facebook du syndicat.



ÉLECTIONS 2022

Cette année se tiendront les élections présidentielles, les 10 et 24 avril, ainsi que les élections législatives, les 12 et 19 juin. Le bureau de vote est désormais déplacé à la salle socio-culturelle (13 allée du stade) et une pièce d'identité sera nécessaire pour voter.

Rappel : si vous n'êtes pas inscrits sur les listes électorales, vous pouvez encore le faire pour les élections législatives : avant le 4 mai en ligne, ou avant le 6 mai en mairie.

VOTE PAR PROCURATION : CE QUI CHANGE

Depuis le 1^{er} janvier 2022, vous pouvez donner procuration à un électeur inscrit sur les listes électorales d'une autre commune que la vôtre.

Ainsi, si vous savez que vous ne pourrez voter personnellement le jour d'un prochain scrutin, vous pouvez désormais donner procuration à n'importe quel électeur de confiance.

Cette personne, votre mandataire, devra cependant toujours se rendre dans votre bureau de vote pour voter à votre place, selon vos consignes. Par ailleurs, si vous déménagez et changez de commune d'inscription sur les listes électorales, votre procuration demeurera valable

Comment donner procuration ?

Vous pouvez donner procuration à tout moment et à partir d'un an avant le scrutin de deux façons (un mandataire ne peut détenir qu'une seule procuration) :

- **En faisant une demande en ligne sur le site : maprocuration.gouv.fr.** Vous devez ensuite faire valider votre demande en vous déplaçant physiquement dans un commissariat de police, une brigade de gendarmerie ou un consulat. Sur place, vous devrez présenter votre référence d'enregistrement « Maprocuration » et un titre d'identité. La transmission de votre procuration à votre commune vous sera confirmée par courriel quelques minutes après la vérification de votre identité.
- **En faisant une demande via un formulaire Cerfa** papier dans un commissariat de police, une brigade de gendarmerie, un tribunal judiciaire de votre lieu de travail ou de résidence, un consulat. Vous pouvez soit télécharger et imprimer le formulaire CERFA n°14952*03 de demande de vote par procuration sur service-public.fr, soit obtenir et remplir un formulaire CERFA cartonné n° 12668*03 sur place. Vous devez vous munir d'un titre d'identité.



IMPORTANT : Pour donner procuration, vous devez renseigner le numéro national d'électeur et la date de naissance de votre mandataire (la personne à qui vous donnez procuration). Vous devez également renseigner votre propre numéro national d'électeur si vous faites une demande par Cerfa. Ce numéro est présent sur la carte électorale et peut aussi être retrouvé sur le service en ligne « Interroger votre situation électorale » disponible sur service-public.fr. Vous pouvez également vérifier que vous avez donné, reçu ou résilié une procuration grâce au service en ligne « Interroger votre situation électorale ».



À NOTER : Si vous êtes dans l'incapacité de vous déplacer du fait d'une maladie ou d'un handicap, un policier ou un gendarme peut recueillir votre demande de procuration à votre domicile. Formulez votre demande par écrit auprès du commissariat de police ou de la brigade de gendarmerie la plus proche de votre domicile. Il vous suffit désormais de joindre une attestation sur l'honneur indiquant que vous êtes dans l'impossibilité manifeste de comparaître.

UNE NOUVELLE CARTE ÉLECTORALE POUR TOUS

À l'occasion des élections présidentielles et législatives, le gouvernement a décidé de moderniser la carte électorale en y ajoutant un QR code. Voici à quoi il sert.

En le scannant avec son smartphone, l'électeur sera automatiquement redirigé vers le site officiel du ministère dédié aux élections : [Elections.interieur.gouv.fr](https://elections.interieur.gouv.fr). Sur ce site, il aura accès à l'ensemble des démarches liées aux élections.

Il pourra ainsi en quelques clics :

- vérifier sa situation électorale,
- trouver son bureau de vote,
- s'inscrire en ligne sur les listes électorales (jusqu'au 4 mai pour les élections législatives)
- effectuer une demande de procuration en cas d'absence le jour du scrutin ;
- vérifier à qui il a donné procuration ou qui lui a donné procuration.

Le site permet également d'accéder à des contenus pour comprendre le rôle et la finalité démocratique du vote, les différents types d'élections organisées en France, la compétence des élus, etc. « Il n'y a aucune collecte de données personnelles, puisque le QR code est le même pour toutes les cartes », précise le ministère de l'Intérieur.

Autre nouveauté sur la carte électorale : le numéro national d'électeur, désormais nécessaire pour établir une procuration, sera mis en exergue. Le plus souvent composé de 8 ou 9 chiffres, ce numéro est permanent et unique. Il permet d'identifier de manière certaine un électeur parmi les 48 millions d'inscrits sur les listes électorales. Il est aussi possible de le trouver en vérifiant sa situation électorale sur le site : [Elections.interieur.gouv.fr](https://elections.interieur.gouv.fr).

BOUCHONS BONHEUR 67

L'association Bouchons Bonheur 67 a été créée en 2001 et récolte les bouchons de bouteilles en plastique ou en liège afin de les recycler. La vente de ces bouchons aux entreprises de recyclage permet de venir en aide aux personnes handicapées et de sensibiliser la population au recyclage.

Les objectifs de l'association

À travers la collecte et le recyclage des bouchons, Bouchons Bonheur 67 poursuit divers objectifs :

- **Préserver** les ressources naturelles, et notamment le pétrole, via le recyclage du plastique
- **Sensibiliser** le grand public et les écoles à la préservation de l'environnement
- **Soutenir** les personnes en situation de handicap en leur finançant du matériel
- **Engager** une solidarité entre les personnes valides et les personnes invalides

Concrètement, comment ça marche ?

Une solide équipe de bénévoles assure un ramassage d'une cinquantaine de points de collecte à travers le département ainsi qu'une permanence les premiers samedis du mois, de 9h à 12h à Bischoffsheim. Tout ce matériau est ensuite trié, tous les mardis, à Bischoffsheim. Une trentaine de bénévoles s'y retrouve pour séparer les bouchons selon leur matière, plastique ou liège, et pour écarter les bouchons non recyclables.

Les bouchons récoltés sont les suivants :

- Bouchons en plastique < 12 cm de diamètre : bouchons de lait, d'eau plate et gazeuse, bouchons sport avec « tétine », sirop, bouchons à vis de lessive et de produits d'entretien, etc.
- Bouchons métal à visser : bouchons de jus de pommes, de bouteilles d'huile et de vinaigre...
- Capsules en métal : capsules de bouteilles de bière ou de sodas...
- Cannelles en aluminium
- Bouchons en liège

Depuis les débuts de l'association, plus de 3,5 millions de bouchons ont déjà été récoltés !

Un soutien aux personnes en situation de handicap

Les bouchons sont ensuite vendus à une usine de recyclage. Pour une tonne de plastique, l'association perçoit 250 €. L'argent récolté est destiné à financer du matériel à des personnes en situation de handicap. Bouchons Bonheur 67 donne entre 1.500 € et 2.500 € pour chaque équipement.

Appel aux dons et aux bénévoles

La crise sanitaire avec les périodes de fermeture des restaurants et l'annulation des manifestations ont porté préjudice à la collecte des bouchons. Alors qu'en 2019, 74 tonnes de bouchons avaient été triées par l'association Bouchons Bonheur 67, seules 50 tonnes ont été récoltées en 2021. Une baisse de dons qui entraîne la diminution du montant alloué à des personnes en situation de handicap. En effet, en 2018, Bouchons Bonheur a pu financer 16.000 € de matériel. En 2020, seulement 10.000 €. L'association lance donc un appel aux dons : le simple geste de garder de côté vos bouchons et de les déposer dans un point de collecte peut changer le quotidien d'une personne handicapée qui bénéficiera d'un financement !

Un point de collecte en mairie d'Ernolsheim-Bruche :

Vous pouvez déposer vos bouchons aux horaires d'ouverture de la mairie. Deux bacs sont situés dans le hall afin de collecter les différents bouchons. Nous vous remercions par avance pour votre soutien !

Pour aller plus loin :

Si vous souhaitez mettre en place un point de collecte dans votre entreprise ou lancer une autre action en faveur de cette association, vous pouvez contacter Mme Renée Bornert à Duttlenheim (03 88 04 87 52).

Bouchons Bonheur 67 est également à la recherche de bénévoles. Si vous souhaitez vous investir, contactez l'association au 07 54 32 93 71 ou par mail à bouchonsbonheur67@gmail.com.



LE FRUIT DE SA PASSION

Du haut de ses 13 ans, Arno Muller laisse déjà entrevoir de très belles aptitudes à frapper la petite balle jaune. Voilà maintenant 5 ans qu'il s'est pris de passion pour le tennis et cette dernière occupe, déjà, une très grande partie de son quotidien et de sa semaine.

Quant à savoir d'où lui vient cette passion justement, Arno nous répond qu'il y est venu *« un peu par hasard, en voyant ses copains du village avec de drôles de sac sur le dos. Du coup, j'ai eu envie d'essayer »*. Essai concluant donc, puisque très vite, Joan, l'entraîneur du Tennis Club d'Ernolsheim détecte en lui son fort potentiel. Ajoutez-y un zeste d'hérédité avec Guillaume et Valérie, ses parents, qui sont eux aussi des sportifs émérites et vous obtenez un cocktail de talent et de dynamisme.

Au regard de ses aptitudes précoces, la vie d'Arno est donc désormais quasiment organisée autour de la pratique du tennis. Pour cela, Guillaume et Valérie ont choisi de le sortir du cursus scolaire traditionnel et de l'inscrire au CNED. Cette solution était, selon eux, le seul moyen pour essayer de l'emmenant au plus haut niveau, le tennis ne faisant pas partie de ces pratiques accessibles en sport études par exemple. Grâce à ses cours dispensés par Acadomia et souvent à distance, ses entraîneurs particuliers et son suivi par un kiné personnel, Arno est placé dans les meilleures dispositions pour réussir.

Et cela ne va pas sans de nombreuses contraintes. Entre les 4 heures d'entraînement quotidien (2h tous les matins et 2 h le soir), les cours, les déplacements pour participer aux rencontres et aux tournois de sa catégorie un peu partout en France, la famille Muller se déplace donc beaucoup. Mais le travail commence à payer. Depuis 5 ans, sa progression l'a emmené jusqu'à un classement de 15/2 ainsi qu'à deux titres de champion d'Alsace par équipe. À titre d'infos, il n'y a guère qu'une centaine d'enfants de cette classe d'âge en France à atteindre un tel niveau. C'est dire...



Et si vous lui demandez jusqu'où il veut aller, la réponse fuse comme une balle sur sa surface de prédilection, à savoir la moquette : *« Ben, devenir négatif, bien sûr ! »*. Ce qui signifie entrer dans le cercle très fermé des meilleurs joueurs de tennis français. Et il en a les moyens ! Ses coaches actuels, Clément Maas et Bertrand Lescure du TC Ostwald, qui font partie des références régionales, le préparent d'ailleurs à cela. Arno travaille avec eux sur tous les aspects essentiels de la réussite sportive. Un travail aussi bien physique, technique, que mental. *« Je suis très perfectionniste, et je veux que tout me réussisse. Et quand un match ne tourne pas comme je le veux, je peux vite dérailler. Je dois donc apprendre à me canaliser »*, précise Arno.

Voilà donc une jeune pousse du village très prometteuse qui, on le lui souhaite, atteindra ses objectifs et pourra vivre du fruit de sa passion.



ERNO FC PARTENAIRE

de Mécénat CUP 2022 – 1^{ère} édition

**Un tryptique ERNO FC – MECENAT CHIRURGIE
CARDIAQUE – JONATHAN ROS**

Erno FC a été créé il y a tout juste un an, dans le but de promouvoir la pratique du foot, notamment des plus jeunes et à travers cela de retrouver au fur et à mesure une belle ambiance autour des stades.

À entendre et voir les cris de dépit, les encouragements et les applaudissements des enthousiastes parents et accompagnateurs, le but semble d'ores et déjà atteint.

Mais, comme sa devancière, la défunte ASE, le Erno FC veut déjà aller plus loin. Dans cette vision d'avenir a été portée sur les fonts baptismaux la MECENAT CUP.

Ce tournoi – 24 équipes engagées – organisé à l'instigation de Jonathan ROS dans le cadre de son cursus diplômant d'entraîneur de football et appelé à connaître d'autres éditions, vise un triple objectif : sportif, humain et humanitaire.

Sportif d'abord, en donnant l'occasion à plus de 250 jeunes (U11 et U13) de laisser libre cours à leur talent, à leur créativité, à leur engagement, en leur permettant d'exprimer leurs déceptions et de laisser exploser leurs joies.

Humain ensuite, en créant une animation au Parc des Sports susceptible de rassembler une jolie chambrée de spectateurs connaisseurs à laquelle pourront s'adjoindre tant les villageois que les faubourgeois en ce lieu idéalement implanté à la croisée des deux entités.

Humanitaire enfin et surtout, en promouvant l'association MECENAT CHIRURGIE CARDIAQUE, ONG partenaire du Erno FC lors de cette manifestation et pourquoi pas, en suscitant de nouvelles vocations auprès de tous ceux qui nous rendront visite en leur donnant envie d'accueillir des enfants.

Car la mission de Mécénat Chirurgie Cardiaque est d'opérer dans les meilleures conditions des enfants issus de pays défavorisés et atteints de malformation cardiaque.



Mécénat Chirurgie Cardiaque permet à des enfants souffrant de malformation cardiaque de venir en France et d'être opérés lorsqu'ils ne peuvent être soignés dans leur pays d'origine par manque de moyens soit financiers, soit techniques.

Hébergés bénévolement par des familles d'accueil, ces enfants sont opérés dans neuf centres hospitaliers en France dont Strasbourg. Et Mécénat Chirurgie Cardiaque recherche activement des familles d'accueil !

Intéressés ? Vous pourrez obtenir toute information au stand de l'association Mécénat Chirurgie Cardiaque qui sera présente lors de la MECENAT CUP le 8 mai 2022 et aussi auprès de Carine et Jonathan ROS qui ont accueilli récemment dans ce cadre la petite Inaya.



**Réservez dès ce jour cette date sur votre agenda :
RDV le 8 mai 2022 dès 9h au Parc des Sports**

Autres dates à retenir :

- Le 20 mai 2022 - TOURNOI INTER-ENTREPRISES
- Le 19 Juin 2022 - MARCHÉ AUX PUCES



MOMENT DE TUMULTES ... mais pas que !!!

Et oui, si nous faisons le bilan depuis deux ans, nous pourrions être bien pessimistes. Mais si nous focalisons notre attention sur les choses positives nous pourrions être surpris.

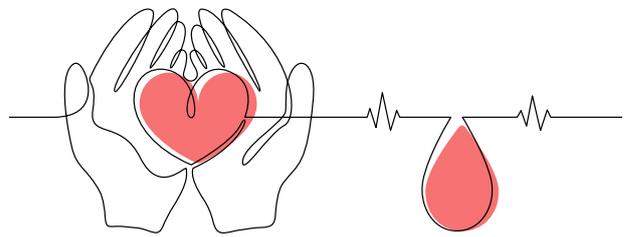
Du côté de l'association des donneurs de sang bénévoles, nous avons aujourd'hui envie de vous parler d'entraide, d'humanité, de bonté, de vivre ensemble, de joie et de partage.

Nous vous invitons donc à noter dans vos agendas les dates de nos prochaines collectes :

- **Le 27 avril 2022** : un menu original vous attend, ainsi qu'une chance pour tous les donneurs, prélevés ou non, de gagner des lots emballants.
- **Le 22 juin 2022** : nous organiserons ce jour une fête de la musique et vous convions tous, donneurs ou non, à venir célébrer la vie en chantant, dansant et se restaurant avec nous ! **Nous lançons un appel aux chanteurs et musiciens qui souhaiteraient, à cette occasion, partager leurs talents.** Merci de nous contacter avant le 15 mai par mail à l'adresse suivante : b_contat@yahoo.fr

Nous tenons également à rendre hommage à tous :

- **Ceux qui donnent de leur sang.** Merci à vous tous, donneurs généreux qui faites ce geste désintéressé, qu'il soit régulier ou ponctuel. Durant le confinement vous avez été tellement nombreux... Même si les 6 derniers mois de l'année 2021 ont été difficiles, (grosse baisse de dons sur l'Alsace) vous avez su vous mobiliser et venir nombreux en



février.

On compte sur vous pour les prochaines collectes, les réserves ne sont pas encore assez remontées !

N'hésitez pas à accompagner ceux qui ont un peu peur, inviter ceux qui ne nous connaîtraient pas ou venez avec ceux qui auraient oublié.

- **Ceux qui donnent de leur temps.** Merci aux bénévoles qui viennent nous aider lors des dons, aux conseillers municipaux qui préparent et rangent la salle et nous accompagnent toujours avec bienveillance.
- **Ceux qui nous donnent les moyens d'organiser les collectes.** Merci à nos donateurs : vos dons, à hauteur des moyens de chacun, nous sont précieux. Merci aux commerçants locaux pour leurs gestes généreux lors de l'organisation de nos tombolas.

Sans vous, nous ne pourrions pas continuer à organiser les collectes de ce précieux sang et accompagner les donneurs lors de leur période de récupération.

Nous vous donnons rendez-vous le 27 avril,

L'équipe de l'association
des donneurs de sang bénévoles d'Ernolsheim-Bruche

LES BISHNOÏS raccrochent le turban



L'association Réserve du Bishnoï a mis fin à ses activités. Nous souhaitons remercier tous ceux qui se sont joints à nous dans la grande et belle aventure de la lutte contre le GCO.

Si le but était de faire du barouf, c'est réussi, et d'autant plus méritoire dans un village qui ne voulait pas d'histoires. Nos six années d'engagement nous ont permis de côtoyer des gens hors du commun, qui ont élargi notre vision du monde et resteront pour nous des exemples à suivre. Nous sortons de ce combat fatigués, déçus certes du résultat,



mais convaincus d'avoir été là où nous devons être. Debout. N'est-ce pas le plus important ?

Les actifs de l'association ont été partagés entre le café associatif de Dachstein (Dachstamm), Alsace Nature et la Ressourcerie de Molsheim (Aussitôt dit, aussitôt fée).

MARDI 21 JUIN 2022

Initiez-vous au yoga lors de la journée internationale du yoga

Le 21 juin, ce n'est pas seulement la Fête de la musique, c'est aussi la journée internationale du yoga. A cette occasion, l'Association Générations Yoga (A.G.Y) vous propose une pratique en plein air.

Rendez-vous le mardi 21 juin à 19h au niveau des espaces verts situés derrière la salle Omnisports.

La séance, ouverte à tous, petits et grands, aura lieu de 19h à 20h et sera suivie d'un moment de convivialité autour des petites choses à grignoter apportées par chacun des participants. Venez en tenue sportive, l'association vous prêtera le matériel.

La séance sera animée par Nathalie EHLIG, enseignante Certifiée Junior 1 par le RIMYI (Ramamani Iyengar Memorial Yoga Institute) de Pune en Inde.

Nous vous attendons nombreux !

Pour tous renseignements contactez l'AGY :
agycontactyoga@gmail.com



PÉTANQUE CLUB LA BRUCHE

La pétanque en quelques mots (selon Bernard Bonnes)



LA POPULATION

On y trouve tous les corps de métiers, toutes les nationalités, toutes les tailles, et tous les caractères ; en général plus un joueur a du talent et de l'intelligence, moins il se vante et moins on l'entend. Les joueurs forment une grande famille: hommes (surtout), femmes (rares), jeunes, (malheureusement peu), et pour finir les cousins (beaucoup).



LA LICENCE

C'est le permis de jouer en compétition officielle; condition indispensable, et obligatoire. Une assurance, mais aussi un billet pour l'espoir, la gloire, l'amertume, ou la déception.

LA MÉMOIRE

Qualité très développée chez tous les pétanqueurs qui peuvent raconter 20 ans après une partie de boules dans les moindres détails, surtout avec les bonnes boules qu'ils ont jouées, mais elle leur fait souvent défaut à propos de celles qu'ils ont perdues.

L'AMNÉSIE DU JOUEUR

Certains joueurs moyens ayant (en équipe) gagné une partie ne parlent que de leurs bonnes boules ; les mauvaises, surtout si elles sont nombreuses sont mystérieusement absentes, ou même n'ont jamais existé, et de ce fait, ils sont toujours les meilleurs.

Voici quelques citations pour vous montrer que la PÉTANQUE est une académie qui ne se prend pas au sérieux, alors rejoignez-nous.

Président :

Albert ENGEL 2 rue des lilas 67120 Ernolsheim/Bruche

Tél. : 03.88.96.18.07

Courriel : albert.engel@estvideo.fr

Site : <http://pclubruche.free.fr>



REPAS PAROISSIAL

Dans la perspective d'une sortie prochaine de la pandémie qui nous a empêchés d'organiser le repas paroissial les deux dernières années, la date du 6 novembre 2022 a été retenue pour cette manifestation.



Nous nous réjouissons d'ores et déjà de vous accueillir nombreux pour déguster choucroute garnie et bouchée à la reine dans une ambiance toujours conviviale.

Bien cordialement,

Le Conseil de fabrique

LE RETOUR de la cavalcade

Pirates, princesses, super-héros et autres animaux en tous genres se sont retrouvés sous un soleil radieux le samedi 5 mars pour la cavalcade des enfants, organisée par l'association Familles Rurales.

Après une édition 2021 en mode « virtuel » en raison des restrictions sanitaires, l'édition 2022 a, à nouveau, permis à près de 80 enfants déguisés, accompagnés de leurs parents, de déambuler dans les rues du village. Un succès qui a dépassé très largement les attentes et les espérances de l'association. Tout au long du parcours, on pouvait percevoir le plaisir tout enfantin qu'éprouvaient les participants, petits et grands.

Un réel moment de convivialité et de retrouvailles autour de cette thématique du carnaval que nous apprécions tant. Une enfilade de costumes colorés qui faisait plaisir à voir.

À la fin du défilé, tout ce joli petit monde enjoué s'est retrouvé dans la salle socio-culturelle pour un goûter, suivi d'une surprenante prestation de magie. Enfin l'après-midi s'est terminée par la remise des lots récompensant les déguisements les plus originaux dans les 3 catégories d'âge.

À noter la remarquable organisation de la part des membres de Familles Rurales, qui ont largement contribué à la réussite de cette édition 2022. Rendez-vous est déjà pris pour 2023.



Sur le parvis de l'église, les enfants ont pris la pose.

ACCUEIL FAMILIAL DE VACANCES (AFV)

Depuis presque 80 ans, l'Accueil Familial de Vacances de Caritas Alsace met en relation des enfants et des familles de vacances.

Les bénévoles de l'association rencontrent chaque jour des parents qui souhaitent le mieux pour leurs enfants, mais qui ne peuvent pas toujours le leur offrir. Ainsi, les bénévoles les soutiennent en proposant un séjour de vacances dans une famille.

Pour les familles de vacances, il suffit d'avoir un peu de temps et d'espace à consacrer à un enfant. L'AFV, c'est beaucoup de bonheur à partager. Vous êtes volontaires ? N'hésitez pas ! Franchissez le pas !

DEVENIR FAMILLE DE VACANCES, C'EST :

Donner à un enfant la possibilité d'accéder à un temps privilégié de détente, de loisirs et d'échanges.



Les enfants qui partent ont entre 6 et 11 ans.

Partager une rencontre humaine, bénéfique pour l'enfant et sa famille et enrichissante pour la famille de vacances.

En effet, derrière ce type de vacances, il y a bien plus que de la détente. Les enfants découvrent un autre environnement, le fonctionnement d'une autre famille, et s'épanouissent en pratiquant de nouvelles activités.

CONTACT :

Biruté Abeciunaite 06 25 22 34 49

AFV@federationcaritasalsace.org

Infos sur caritas-alsace.org



SPROCHRENNER

Afin de promouvoir les langues régionales, l'association Sprochrenner de Colmar organise la traversée de l'Alsace en courant, durant le week end de la Pentecôte, du 4 au 6 juin. De Bâle à Wissembourg, de très nombreux villages alsaciens seront donc traversés, dont Ernolsheim-Bruche.

QU'EST CE QUE C'EST ?

Le Sprochrenner est une course de relais ouverte à tous qui traversera l'Alsace, de jour comme de nuit, soit sur un parcours de 375 km. Le passage de main en main du bâton-témoin à chaque kilomètre, symbolise le partage et la transmission intergénérationnelle du patrimoine culturel et linguistique de l'Alsace, sur toute l'étendue de son territoire.

A la fois course mais aussi fête populaire, de très nombreuses animations jalonnent le parcours. Que vous soyez en famille ou entre amis, vous pouvez prendre part à cette magnifique opération sportive et culturelle. Pas besoin d'avoir un niveau international pour cela.... Juste l'envie de passer un joyeux moment !

COMMENT PARTICIPER ?

Hormis les porteurs du témoin, la course est gratuite, libre et ouverte à tous. On peut y courir en famille, entre amis ou

collègues, suivre la course à pied ou en rollers, en trottinette ou à vélo. On peut s'arrêter où l'on veut et profiter des initiatives et festivités locales organisées pour cette occasion dans les différentes communes autour des objectifs de la course, selon le lieu et l'heure du passage de la course. Pour Ernolsheim, l'heure de passage est prévue aux alentours de 18h, le 5 juin. Le relais passera par la route de Dachstein, le stade et la ruelle des jardins, pour filer direction Kolbsheim.

Quant aux porteurs du bâton-témoin, il leur en coûtera 100€ s'ils sont des particuliers ou 200€ s'ils représentent des entreprises ou des collectivités, pour chaque kilomètre qu'ils auront choisi de parcourir. En contrepartie et s'ils le souhaitent, les porteurs du témoin recevront dix T-shirts pour l'équipe qu'ils auront réunie autour d'eux.

La recette de la vente des kilomètres est destinée à financer des projets sélectionnés, favorisant l'immersion linguistique complète en allemand standard et en dialecte dans les classes du premier degré, ainsi qu'à collecter des fonds pour soutenir des initiatives participant au développement de la langue régionale d'Alsace, dans son environnement du Rhin Supérieur.

Infos et Inscription sur le site :

www.sprochrenner.alsace

SUR MA CHAISE PLIANTE AVEC... EDWARD ABBEY (1927-1989)

Ecrivain, ranger, champion de la vie sauvage,
enterré dans son sac de couchage quelque part dans le désert.

En 1869, le major Powell entreprend l'exploration de Glen Canyon, « portion du paradis terrestre originel ». Un siècle plus tard exactement, un barrage colossal en bouche la sortie. « Là où Powell et ses hommes courageux ont autrefois sillonné les rapides dans des canyons silencieux de 2000 pieds de profondeur, les canots automobiles répandent aujourd'hui leur fumée et leur bruit et salissent l'eau de mégots, de boîtes de bière et d'huile en tirant les skieurs nautiques [...]. Sur les écriteaux officiels on lit : JOUEZ LA SÉCURITÉ ; NE SKIEZ QUE DANS LE SENS DES AIGUILLES D'UNE MONTRE : AMUSONS-NOUS TOUS ENSEMBLE! »¹

Un homme, pas n'importe lequel, a le privilège de contempler in extremis les merveilles décrites par Powell dans son journal de bord. Il s'agit d'Ed Abbey, génial auteur du Gang de la clé à molette², qui suit le cours du Colorado pendant 10 jours avec un ami jusqu'au fameux barrage. La description qu'il en fait ensuite, notamment celle du canyon d'Escalante, si étroit et si profond qu'on n'y voyait presque plus le ciel, est déchirante. Ces trésors sont aujourd'hui noyés dans la vase.

Notre Escalante à nous, c'est la Bruche. Point de canyon ici, mais une forêt-galerie de saules marsault, de trembles, d'aulnes, de merisiers à grappes qui étirent leurs frondaisons par-dessus la rivière. « *Voilà notre version de la croissance, qu'ils nous disent. Pauvres fous, nous étions là avant vous. Un jour nos racines festoieront sur le compost du dernier d'entre-vous* ». Voilà ce qu'ils nous disent, et dans le clair-obscur de cet univers d'émeraude naissent, chassent, copulent, meurent et passent consciencieusement des générations de rousserolles, de libellules, de mulots, de grenouilles vertes. Indifférents aux trompettes de notre « dynamisme économique ».

Il faut des millénaires à la nature pour creuser un canyon dans le pays d'Abbey ; quelques siècles lui suffisent pour modifier le cours d'une rivière à lit variable comme la Bruche. Tropisme du zigzag, tellement éloigné de notre vieux fantasme de la ligne droite. Nous, on aime quand ça file droit, hommes ou voitures ; la Bruche, elle, préfère les méandres. Elle les aime tellement qu'elle les creuse, année après année, jusqu'à ce que la rive exposée au courant finisse par céder, et que les flots s'engouffrent dans le raccourci. Pour l'ancien lit, le vieux méandre, une deuxième vie commence : l'âge du marécage. Puis la boucle se couvre de végétation, la balsamine de l'Himalaya et la renouée du Japon le

disputant aux sacs poubelle semés par le courant. Ces variations n'étant guère compatibles avec la géométrie immuable du cadastre, les hommes ont entrepris de les juguler. Un seul moyen, l'enrochement. Et tant pis pour le martin-pêcheur, qui niche dans les berges. Des portions entières de la Bruche ont ainsi été canalisées, sans aucun égard pour la vie de la rivière. Dérisoires efforts : un jour Glen canyon se débarrassera de son barrage, et la Bruche de ces pauvres moyens de contention.

Ce paysage #2 est une allégorie. Pour Abbey, la civilisation a besoin du spectacle de la vie sauvage. Car à tout vouloir contrôler, elle perd peu à peu sa force vitale, sa créativité. Sa liberté. Elle étouffe sous son propre poids, comme certain dinosaure. Le monde-machine qui se met en place est une soumission à la ligne droite de la technocratie. Celle-ci voudrait nous canaliser comme la Bruche, déclarer hors-la-loi les faiseurs de méandres. « *Newcomb, nous devons rentrer, annonce Abbey lors d'une pause prolongée, à l'ami qui l'accompagne dans sa descente de Glen Canyon. La civilisation a besoin de nous.*

– *Quelle civilisation ? répond l'autre.*

– *Tu l'as dit. Voilà pourquoi ils ont besoin de nous.*

– *Mais avons-nous besoin d'eux ?*

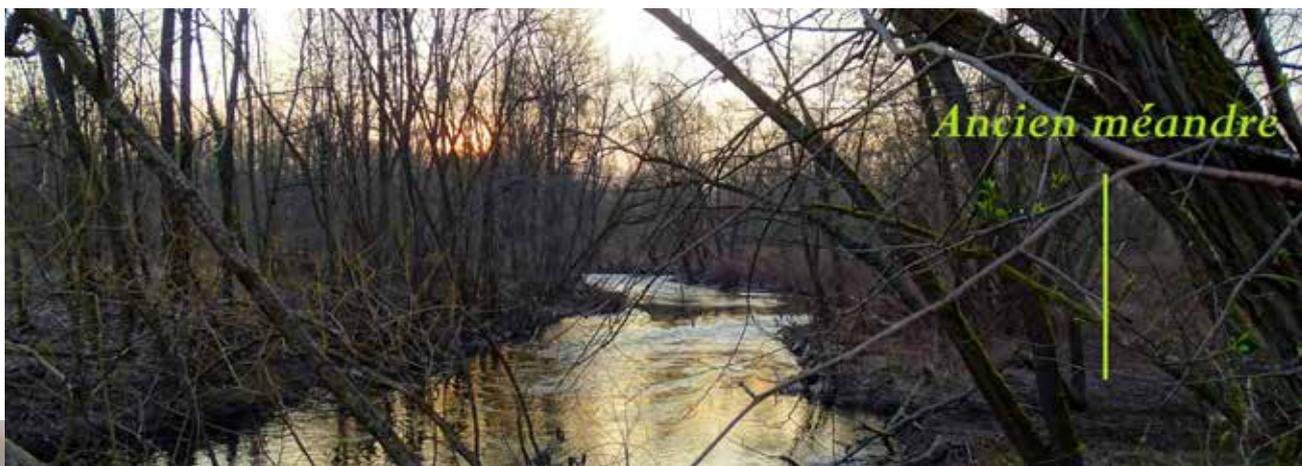
– *Eh bien, combien de temps crois-tu que ce pot de graisse de lard va durer ?*

Ça le fait réfléchir.

– *Partons, dit-il.* »

* Roman truculent, publié en 1975, mettant en scène quatre apprenti-terroristes décidés à sauver les déserts du sud-ouest des USA des ravages de l'industrie et du tourisme.
1 Edward Abbey, Désert solitaire, 1968

2 Edward Abbey, Le gang de la clé à molette, 1975. Roman truculent mettant en scène quatre apprenti-terroristes décidés à sauver les déserts du sud-ouest des USA des ravages de l'industrie et du tourisme.



NETTOYAGE DE PRINTEMPS

L'allègement des restrictions sanitaires nous permet, cette année, de renouer avec le traditionnel nettoyage de printemps.

Nous vous donnons rendez-vous le samedi 30 avril à 9h à l'espace du lavoir. Pour participer, veuillez vous inscrire en mairie avant le lundi 25 avril. Le jour J, munissez-vous de chaussures ne craignant rien, d'un gilet jaune, de gants type jardinage réutilisables si vous en avez (à défaut, la commune vous en fournira).

La manifestation sera suivie d'une collation offerte par la commune qui permettra à tous de partager un moment de convivialité.



MARCHÉ AUX PLANTES



En 2021, l'association Réserve du Bishnoï avait organisé son premier marché aux plantes. Une franche réussite qui avait permis aux Ernolsheimois d'acquérir des plants rustiques et reproductibles. Cette année, l'association, mettant fin à ses activités, a proposé à la commune de reprendre l'organisation de ce marché aux plantes afin de pérenniser un bel événement, utile aux jardiniers comme aux amateurs de moments de convivialité.

C'est donc le conseil municipal, en partenariat avec l'OMSALE, qui vous proposera cette année de se retrouver le dimanche 8 mai pour découvrir la quinzaine d'exposants qui seront présents. Vous pourrez ainsi vous procurer des pieds de tomates et autres plants potagers, des tisanes, des plantes carnivores, des décorations végétales, des vivaces en tous genres, etc.

ÉLECTIONS

Pour rappel, le bureau de vote a été déplacé à la salle socio-culturelle, 13 allée du stade. En outre, n'oubliez pas qu'une pièce d'identité est obligatoire pour pouvoir voter.



VIE PRATIQUE

RÈGLES D'URBANISME

Tous les travaux changeant l'aspect extérieur d'une propriété (ravalement ou isolation de façades, extension, clôtures, piscines enterrées ou hors sol, panneaux photovoltaïques, etc...) sont soumis à déclaration préalable ou permis de construire. Trop de personnes engagent encore des travaux sans déclaration.

Avant tous travaux, renseignez-vous en mairie.

JARDIN À PARTAGER ?

Les logements collectifs fleurissent à Ernolsheim, et avec eux l'envie pour leurs résidents de pouvoir cultiver un petit lopin de terre.

Nous procédons à un recensement de ces besoins en vue de déterminer si une action municipale serait pertinente.

Ainsi, si vous êtes à la recherche d'un espace à cultiver, ou si vous détenez un terrain / verger inutilisé que vous seriez prêt à mettre à disposition à un ou des habitants désireux de se lancer dans le jardinage, nous vous invitons à vous faire connaître en mairie. Merci !



Pour suivre toute l'actualité du village, vous pouvez vous abonner à notre page facebook :

 « LES ACTUALITÉS D'ERNOLSHEIM-BRUCHE »

 IntraMuros télécharger l'application IntraMuros
ou consulter le site internet : www.ernolsheim-bruche.fr



AGENDA

des événements à venir

- **10 et 24 avril** : Élections présidentielles
- **18 avril** : Chasse aux œufs (Familles Rurales)
- **23 avril** : Concours petits poissons (Amicale des pêcheurs)
- **27 avril** : Don du sang
- **27 et 28 avril** : Challenge vétéran (Pétanque)
- **30 avril** : Nettoyage de printemps, départ à 9h à l'espace du lavoir
- **30 avril et 1^{er} mai** : Stage de yoga
- **4 mai** : Café parents (Familles Rurales)
- **8 mai** : Cérémonie au monument aux morts
- **8 mai** : Marché aux plantes
- **8 mai** : Mécénat Cup (Erno FC)
- **20 mai** : Tournoi inter-entreprises (Erno FC)
- **21 mai** : Tournoi du club de Volley
- **28 mai** : Tournoi de l'Entente 9 & 10 ans (ESME)
- **3 juin à 18h** : Repas / buvette puis marche nocturne de 7 km (RAME)
- **4 juin** : Journée portes ouvertes des associations
- **5 juin vers 18h** : Passage de Sprochrenner à Ernolsheim
- **12 et 19 juin** : Élections législatives
- **15 et 16 juin** : Tournoi de l'Entente 11 & 13 ans (ESME)
- **19 juin** : Marché aux puces (Erno FC)
- **21 juin** : Journée mondiale du yoga : séance en extérieur à la Plaine verte
- **22 juin** : Don du sang et fête de la musique
- **22 juin** : Café parents (Familles Rurales)
- **13 juillet** : Bal populaire et feu d'artifice (OMSALE)

Directrice de la publication : Camille Violas

Comité de rédaction : commission communication

Crédits photos : Commune Ernolsheim-Bruche / Maxime Treiber / Laurent Rea / Getty Images

Conception et réalisation : Barbara Graphiste

Impression : Imprimerie Chryss Molsheim

ISSN : 1627-3364 • **Tirage** : 900 exemplaires